



Assemblée Générale du vendredi 27 juin 2025

Réunion à 18h
Salle polyvalente (Le Sambuc, Arles)



Présents : 43 personnes sont présentes dans la salle dont 8 personnes appartenant au conseil d'administration de l'association des marais du Verdier.

Ouverture de la séance par notre Président André HOFFMANN qui remercie les participants pour leur présence à cette assemblée générale. Il rappelle le vœu à l'origine émis par Luc HOFFMANN de développer, sur un espace mis à la disposition des habitants du village sous forme associative, un projet partagé par les habitants du Sambuc et pour les habitants du Sambuc. Il indique à l'Assemblée Générale que ce projet fait exemple sur le territoire. Il rappelle les principes fondateurs quant à la préservation de la nature.

M. Jean JALBERT, Vice-Président et Directeur de la Tour du Valat salue un projet partagé ensemble, dans la confiance et le dialogue constructif.

Il rappelle que c'est une initiative qui dure depuis plus de 20 ans et qui suscite l'intérêt et l'engouement, avec une mention spéciale pour Christian DAUJAT qui a fait des terrains des Marais du Verdier "sa deuxième maison".

Philippe MARTINEZ rappelle que l'Assemblée Générale est un espace de Démocratie Participative et que si au sein de l'association on essaie de donner une belle image de notre gestion, c'est dans le contexte d'une aventure portée par Luc HOFFMANN et relayée par les habitants du village.

Et parce que c'est un espace de démocratie participative, il tient à qui que ce soit de faire mieux. C'est pour cela que nous mettrons au vote tout à l'heure le bilan de notre gestion (rapport d'activité), les éléments financiers et la reconduction du bureau associatif.

- - Présentation et validation du rapport moral 2024

C'est Christian qui balaie les éléments du rapport d'activité 2024 et les objectifs sous-tendus. Il fait un inventaire des travaux accomplis (après la finalisation des cuvons du réseau d'eau, deux observatoires ont été aménagés pour la cohabitation entre humains et oiseaux, chicanes sur les chemins, etc ...).

Il évoque la venue des enfants du CLSH de Fos/mer. (Education à l'environnement)

Le pâturage des vaches de la manade Blanc qui se déroule normalement.

Les soins aux chevaux et la volonté de départ de Tatiana FUENTES qui a manifesté son envie de quitter l'association puisqu'elle quitte le village.

Philippe rappelle alors que Mme Audrey PELON est dans la salle. Elle a manifesté l'envie de prendre le relais de Tatiana et d'intégrer le Conseil d'Administration lors de sa prochaine session.

Dans la continuité du rapport d'activité, Christian évoque le projet de continuation d'arrachage des Baccharis et des joncs piquants .

Concernant la chasse, Adrien MAILLIS évoque la continuation du projet d'activité cynégétique sur les Marais du Verdier et nous apporte quelques éléments statistiques démontrant le caractère régulier des populations de canards notamment et l'activité certes qui génère un certain engouement pour les chasseurs du village et des prélèvements plus que raisonnables de la part des chasseurs.

Les nouveautés du site sont mises en ligne sur la page Facebook La vie au marais du Verdier.

Le secrétariat met au vote le rapport moral qui est adopté par l'A.G.

- - Présentation du programme d'activité prévisionnel 2025.

Christian rappelle que les travaux de gestion courante vont se poursuivre : arrachage des espèces invasives, accueil de chevaux nouveaux sur les terrains, enlèvement de tamaris au broyeur forestier pour réduire la pression de ces arbres, finition des bourrelets permettant le cloisonnement des différentes zones, travaux clôture et portails, entretien du cabanon, fin des observatoires initiés en 2024 et aménagement d'une aire de repos en bordure du Marais ouest. Une proposition est faite également d'un nouvel observatoire en hauteur sur la roselière de la Palunette. Francis LUPINACCI émet le souhait de planter des arbres de haute tige sur les pontons de pêche pour l'ombre.

Accueil des scolaires sur le site, y compris dans le projet de connaissance des chauve-souris (Rest'Chiro) avec le concours de Pauline ROCARPIN, biologiste et cheffe de projet Gestion et restauration à la Tour du Valat.

Continuation du pâturage avec la manade Blanc qui est satisfaite des conditions d'accueil des vaches.

Continuation de l'accueil des adultes autistes du Hameau du Phare à Salin qui font de la découverte et des petits travaux en coordination avec leurs éducateurs et les membres de l'association.

Nous gardons à l'esprit qu'il est nécessaire pour équilibrer les comptes, de trouver des actions qui sont sources de financements : Pâturages chevaux, taureaux, visites des enfants du CLSH de Fos, etc ...

Christian rappelle que les engagements sont tenus et que les actions engagées sont conformes au plan de gestion.

Philippe rappelle que le réseau d'adduction d'eau de bonne qualité répond aux besoins et c'est globalement une réussite. En termes de maintien de la biodiversité, cet apport d'eau est une chance pour le maintien de certains milieux, notamment les roselières qui se portent bien et accueillent une diversité d'espèces de plus en plus présentes.

Les chantiers sont accomplis dans les temps même si des rappels sont parfois nécessaires pour certains.

Le Pesquier est désormais accessible pour la pêche et de nombreux enfants viennent en groupes de copains le mercredi ou le week end, s'amuser à la pêche.

Le prévisionnel de gestion 2025 est adopté.

- Bilan financier 2024 et prévisionnel 2025 :

Anne Marie DAUJAT, propose ensuite le bilan financier de l'année 2024. Les actions sont exposées et les flux financiers en recettes et dépenses sont expliqués à l'Assemblée Générale.

Il est rappelé que la Mairie d'Arles subventionne notre association à hauteur de 500 € par an.

Les comptes sont à l'équilibre et le budget est adopté par l'Assemblée Générale.

Il est rappelé que le bureau associatif peut accueillir de nouveaux adhérents qui siègeront au Conseil d'Administration. Nous sommes heureux d'accueillir Mme Audrey PELON comme nouvelle Administratrice de l'association. Tatiana FUENTES a quitté le Conseil d'Administration du fait de son déménagement du Sambuc.

Le reste du Conseil d'administration est reconduit par l'Assemblée Générale. Philippe remercie l'assistance pour la confiance qui est témoignée au bureau associatif qui œuvre pour cette association depuis 2020.

La réunion se poursuit par un apéritif dînatoire convivial et un beau moment de rencontres, notamment avec des nouvelles familles qui sont venues s'installer dans le village du Sambuc.

L'Assemblée Générale est close à 19H30.